



EURO-RIOB 2016

Elément de langage Jean Launay, co-président de la table ronde n°3 : adaptation au changement climatique : gestion des ressources, pénurie et sécheresse

VENDREDI 21 OCTOBRE 2016 – 9H00-10H45

- **Remerciements au RIOB pour l'invitation faite au Président du PFE de participer à cette conférence internationale qui apportera des contributions certainement très utiles aux différents chantiers en cours aux plans français et international liés à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et à l'Accord de Paris sur le climat.**

Nous sommes à deux semaines du début de la COP22 qui se déroulera à Marrakech. Pour la première fois l'eau aura une réelle place, avec une journée officielle dédiée le 9 novembre dans la zone bleue, et une demi-journée thématique eau dans la zone société civile le 8 après midi. La gestion par bassin sera certainement un sujet central et nos discussions de ce jour sont essentielles pour alimenter les échanges que nous aurons à Marrakech.

- **Courte présentation du PFE :** plateforme française d'échange et de réflexion qui fait la promotion au plan international d'une approche multi-acteurs des questions liées à l'eau, valorise de façon collective les savoir-faire français et contribue à mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda politique mondial. Il regroupe 120 membres publics et privés issus de 6 collèges représentatifs du paysage de l'eau français (Etat et établissements publics ; ONG, associations et fondations ; collectivités territoriales et parlementaires ; acteurs économiques ; institutions de recherche et de formation ; personnes physiques françaises et étrangères)
- **Constats des impacts du changement climatique sur les ressources en eau :**

5ème rapport du GIEC : les sécheresses météorologiques (précipitations) et agricoles (humidité du sol) sont plus nombreuses depuis les années 1950 en Afrique de l'Ouest et en Europe du Sud. Les changements du cycle de l'eau due au dérèglement climatique augmentent **le risque de sécheresses** dans de nombreuses régions du globe. La région méditerranéenne et les régions intertropicales sèches apparaissent particulièrement menacées.

Ces sécheresses impactent fortement les activités humaines ainsi que la **biodiversité** :

Alors que les zones humides sont des secteurs de biodiversité dans les régions sèches comme certaines zones de la région méditerranéenne, de nombreuses espèces y vivant sont menacées face au risque d'assèchement de ces zones humides et de diminution du ruissellement.

Les impacts sur la **sécurité alimentaire** seront également très importants. Selon le 5ème rapport du GIEC, pour des scénarios évoluant autour d'une hypothèse de réchauffement de 2°C par rapport à la période préindustrielle, les risques pesant sur la sécurité alimentaire sont déjà importants et augmentent drastiquement pour une hypothèse à 4°C. L'agriculture dans son ensemble et surtout l'agriculture pluviale sera menacée par une plus grande variabilité des précipitations dans certaines régions.

Rapport de la Banque Mondiale « High and Dry, Climate Change, Water and the Economy » publié en 2016 : des régions telles que le Sahel et le Moyen Orient pourraient connaître une diminution de 6% de leur PIB d'ici 2050 causée par les impacts du stress hydrique sur l'agriculture, la santé et les revenus. Toujours selon la Banque Mondiale, les problèmes d'accès à l'eau pourraient entraîner la multiplication des tensions. L'augmentation du prix des denrées alimentaires causée par les sécheresses pourrait avoir pour effet de déclencher des **conflits** pour l'instant latents et entraîner d'importantes **migrations**.

- **Dans ce contexte, il est indispensable que les enjeux de l'eau soient pris en compte à tous les niveaux, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Voici donc plusieurs recommandations que les membres du Partenariat Français pour l'Eau portent auprès des Nations unies et des différents décideurs au plan international :**

- **93 % des volets adaptation des engagements volontaires déposés par les Etats lors de la COP 21 portent sur l'eau. L'attention des Etats doit donc être portée sur le fait de réussir à décliner leurs engagements** dans leurs stratégies d'adaptation et d'atténuation nationales ; à noter que ces contributions volontaires vont devenir contraignantes avec l'entrée en vigueur très prochaine de l'Accord de Paris. L'eau devra apparaître comme une priorité dans une politique intégrée avec d'autres axes majeurs dont l'énergie, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation.

Un appui financier mais aussi technique devra être donné en ce sens aux Etats par la communauté internationale. **La société civile a un rôle important à jouer pour sensibiliser l'opinion publique** sur l'importance d'intégrer l'eau dans ces stratégies, et mobiliser les gouvernements à adopter des mesures en ce sens.

- **L'attention des bailleurs de fonds doit être attirée sur la question des financements**, notamment avec l'ouverture des fonds climat (Fonds Vert, Fonds d'Adaptation) aux projets d'adaptation dans le secteur de l'eau. Au sein de ces financements liés à l'adaptation, l'eau devra ainsi constituer une des fortes priorités. Ces financements devront soutenir des politiques intégrées de la gestion de la ressource en eau par bassin, comprenant non seulement des projets d'infrastructures mais aussi des mesures permettant d'améliorer la connaissance des ressources disponibles et d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau en impliquant la société civile.

Ces financements devront ainsi être orientés vers le renforcement des capacités des autorités de gestion, et comprendre le suivi et l'évaluation des politiques de gestion de l'eau. A cette fin, des outils de financements adaptés aux pays, en particulier ceux les moins avancés, devront être trouvés. Au-delà des financements internationaux, des mécanismes de financements nationaux, de bassin, locaux, devront être mis en place ou renforcés ainsi que des mécanismes innovants : coopération décentralisée, taxe sur les transactions financières etc.

- Pour soutenir les bailleurs et porteurs de projets dans la définition de leurs actions d'adaptation, **le Partenariat Français pour l'Eau a publié avec l'Agence Française de Développement une typologie des solutions d'adaptation dans le domaine de l'eau** qui présente des solutions techniques, institutionnelles et vertes. Le PFE publiera également pour la COP22 un document sur la **connaissance des ressources en eau**, qui rappelle que pour analyser au mieux les besoins en termes de réponse au changement climatique, il est nécessaire de renforcer la connaissance du climat et de ses conséquences sur la gestion de l'eau, notamment au niveau local. Il s'agit de disposer d'un maximum d'informations pour agir au mieux sur la base de données mesurées (stations hydro-météo, etc.) ou projetées (modélisations) et de systèmes d'information sur l'eau qui permettent une meilleure prise de décision.

- **Conclusion**

La COP 22 qui approche à grand pas sera la COP de l'action, des solutions et de l'adaptation. Je suis optimiste sur le fait que l'eau sera un des sujets forts des décisions qui y seront prises. Les fortes relations du PFE avec les hautes autorités marocaines me confortent dans mon optimisme.

Les régions les plus menacées devraient y être prise en compte de façon prioritaire. A ce titre, je vous indique que le PFE organisera un évènement intitulé «crises de l'eau, migration : les impacts humanitaires du changement climatique au Sahel » le mardi 8 novembre de 9h00 à 10h30 qui s'interrogera notamment sur les risques de sécheresse et de désertification dans cette région déjà vulnérable.

Soyez sûr que je veillerai personnellement à faire de l'eau un sujet prioritaire en liaison avec les nombreuses organisations étrangères engagées dans le domaine de l'eau et du climat.

Je vous remercie.
